

<https://www.snetap-fsu.fr/Le-Ministre-Fesneau-met-les-agent-es-et-usager-es-de-son-ministere-a-la-diete.html>



# **Le Ministre Fesneau met les agent-es et usager-es de son ministère à la diète mais dépense sans compter pour des cabinets de conseil !**

Date de mise en ligne : samedi 11 mai 2014

- Nos Actions - Les Communiqués -

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

[[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L300xH226/logo\\_vert\\_fond\\_blanc\\_300x226-2-f50b2.jpg](https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L300xH226/logo_vert_fond_blanc_300x226-2-f50b2.jpg)]

Le SNETAP-FSU dénonce vivement le recours, coûteux, à des cabinets privés pour réaliser des missions que des agent-es public-ques pourraient assumer à moindre coût et sans risque de biais idéologiques rompant avec le principe républicain de neutralité.

A l'évaluation *in itinere* du plan "enseigner à produire autrement, pour les transitions et l'agro-écologie" 2020-2024 (EPA2) **pour la modique somme de 100 000€**, s'ajoute par exemple "la réalisation quotidienne d'un panorama de la presse comprenant la presse nationale, régionale et internationale et des sites d'information en ligne destiné au ministre, à son cabinet et aux principaux responsables du ministère" pour une "valeur estimée (H.T.) de 700 000 euros" pour 48 mois !

**Un rapport de la Cour des comptes sur "Le recours par l'État aux prestations intellectuelles de cabinets de conseil" a pointé en juillet 2023 les coûts de ces recours.** Parmi les recommandations, on peut lire : **"Pour la réalisation des missions jusqu'alors confiées à des cabinets de conseil privés, faire appel chaque fois que possible aux ressources internes (services centraux et déconcentrés, inspections générales, recrutements, etc.) ou à des formes alternatives plus adaptées et moins coûteuses (contrats de projet, etc.) (SGG, DAE, DITP, secrétariats généraux des ministères)."**

Manifestement le ministre Fesneau a des difficultés à s'approprier ces recommandations ! A l'heure où l'exécutif semble aux abois et annonce des réductions massives de crédits, affectant dès 2024 l'enseignement agricole public, et laissant craindre le pire pour l'année prochaine, **le SNETAP-FSU réaffirme son refus de l'externalisation des missions et son exigence de moyens pour le service public.**

Paris, le 29 avril 2024